



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Luxembourg, le 3 juillet 2017

Monsieur le Ministre aux Relations
avec le Parlement
Service central de Législation
43, boulevard Roosevelt
L-2450 Luxembourg

Concerne: question parlementaire N° 2939 des Députés Claude Lamberty et Max Hahn

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe la réponse commune, des ministères impliqués, à la question parlementaire posée par les honorables Députés Lamberty et Hahn.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Claude Meisch

Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse



Luxembourg, le 3 juillet 2017

Monsieur le Président de la Chambre des
Députés
19, rue du Marché-aux-Herbes
L-1728 Luxembourg

Réponse commune du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et du Ministre du Développement durable et des Infrastructures à la question parlementaire N° 2939 des Députés Claude Lamberty et Max Hahn

Par leur question parlementaire, les honorables Députés voudraient savoir si les travaux de construction en vue d'un nouveau bâtiment scolaire pour les besoins du Lycée technique de Bonnevoie ont été interrompus.

D'emblée, il convient de souligner que les travaux de construction du nouveau Lycée technique de Bonnevoie n'ont pas encore débuté.

Nonobstant, il s'est avéré lors de la procédure d'appel d'offres qu'aucune des candidatures remises n'a été conforme aux exigences stipulées dans l'avis de marché publié en janvier 2017. En effet, une nouvelle procédure d'appel d'offres sera lancée dans les semaines à venir ce qui retardera le projet d'au moins trois mois.

Par conséquent, la mise en service des nouvelles infrastructures du Lycée technique de Bonnevoie, initialement prévue pour la rentrée scolaire 2020/2021, se décalera probablement également de trois mois.

Claude Meisch
Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse